

La CCI investit dans un nouveau laboratoire de langues

En 2007, la CCI des Ardennes disposera d'un laboratoire flambant neuf et bien adapté aux besoins de formation de ses ressortissants.

Ce nouvel outil multimédia permettra au Centre d'Etudes de Langues (CEL) d'enrichir son offre et de développer des modules de formation en libre-service et en face à face pédagogique avec un enseignant.

Lorsque le laboratoire sera opérationnel, la CCI pourra y dispenser des cours individualisés ou destinés aux groupes qui utiliseront ou combineront l'approche classique de l'enseignement d'une langue avec un professeur, l'apprentissage de la conversation au téléphone et le e-learning avec un tutorat. Ces cours se dérouleront tous les jours ouvrables pendant la journée ou le soir et le samedi matin. De quoi offrir aux futurs utilisateurs (entreprises, étudiants et particuliers) du nouveau laboratoire de langues une offre élar-

gie de formations personnalisées avec un équipement alliant souplesse d'utilisation et performance technologique.

Cet investissement est d'autant plus pertinent aujourd'hui que la maîtrise des langues des affaires préoccupe les entreprises. Par conséquent, si vous travaillez à l'export, si vous participez à des salons internationaux ou si vous rencontrez fréquemment des clients étrangers, n'hésitez plus à vous perfectionner au CEL de la CCI des Ardennes, un partenaire désormais indispensable au développement des compétences linguistiques de votre entreprise.

Exprimez vos besoins et vos attentes en la matière en contactant Sandrine DELAN au 03 24 56 62 63 – fax : 03 24 56 62 22
sdelan@ardennes.cci.fr

■ infrastructure

TOURNES-CLIRON

La requalification de la zone d'activité Ardennes Emeraude en bonne voie

La CCI des Ardennes poursuit l'instruction du dossier de réaménagement de la zone d'activité de Tournes-Cliron. Les demandes de subventions ont été adressées à l'Etat, à la Région et au Département.

Cette zone d'activité couvre 82 hectares dont 19 sont occupés par vingt-deux entreprises (plus de 500 emplois au total). *“La nécessité d'attirer de nouveaux investisseurs et la réalisation prochaine de la branche ouest de l'A34 impliquent la requalification de la zone de Tournes-Cliron, baptisée Ardennes Emeraude, en améliorant son aspect et en viabilisant ses terrains disponibles”* explique la CCI des Ardennes. Après 12 mois d'études, les marchés ont été conclus et présentés à l'Assemblée générale de la CCI le 27 novembre 2006. Le coût de l'opération (travaux, honoraires du maître d'œuvre et frais annexes) s'élève à 4,64 M d'euros HT.

Au mois d'octobre, dans le cadre du contrat territorial de revitalisation de l'économie ardennaise, la CCI des Ardennes a adressé des demandes de subventions à l'Etat prestataire dudit contrat, au Conseil régional de Champagne-Ardenne et au Conseil général des Ardennes. Le montant de ces subventions doit permettre de couvrir au maximum 80% du coût total de la requalification d'Ardennes Emeraude, 20% étant obligatoirement à la charge du maître d'ouvrage.

“La CCI des Ardennes attend aujourd'hui l'accord de ces partenaires institutionnels avant d'engager les travaux” indique son Président.

Contact : Gwénaél Guégan, gguegan@ardennes.cci.fr
Tél : 03 24 56 62 88



Avant



Après